



*Mairie de*

**12120 CASSAGNES-BéGONHÈS**

☎ : 05.65.46.70.09 - 📠 05.65.46.70.09  
**mairie-cassagnes12@orange.fr**

**SEANCE DU mercredi 12 avril 2017 – 18 h 30**

FISCALITE : Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales

ECOLE : Subvention de la classe découverte des maternelles et des CP de l'école publique

LEGS : Délivrance d'un legs à la commune suite aux dispositions testamentaires d'un particulier

FINANCES :

Budget primitif 2017 du budget principal

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Chênes II

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Chênes III

Budget primitif 2017 du budget lotissement les Châtaigniers

Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement

Budget primitif 2017 du budget annexe opérations funéraires

LOTISSEMENT : Marché à procédure adaptée pour la viabilisation du lotissement communal les Châtaigniers

ECLAIRAGE PUBLIC : Modification des conditions d'éclairage public secteurs de Céor et du Couderc

VOIRIE : Constitution d'un groupement de commande entre la Communauté de Communes Pays Ségali et les Communes de Cassagnes-Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-Sur-Viaur

QUESTIONS DIVERSES

---

---

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 12 avril 2017

A 18 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

---

**Présents :** Monsieur COSTES, Monsieur BOUNHOL, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Madame ALBINET (à partir du point 7), Monsieur FRAYSSE, Monsieur SOULIE (à partir du point 4), Madame VERNHES, Madame DANÈS, Monsieur ISNARD, Monsieur FRAYSSIGNES, Monsieur CANIVENQ, Monsieur BOUSQUET, Madame BLANCHARD

**Excusé :** Monsieur ALZIAR

**Représentés :** Madame COMBELLES par Monsieur FRAYSSE

**Secrétaire :** Madame DANÈS Sabrina

---

Date de la convocation : 06/04/2017

Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 13/04/2017

Publié le : 14/04/2017

---

## **OBJET : FISCALITE : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le tableau référençant les bases d'imposition et invite son Conseil Municipal à se prononcer sur les taux à appliquer en 2017, la proposition consistant à une reconduction à l'identique de 2016.

TAXES	BASE PREVISION 2016	BASE EFFECTIVE 216	BASE PREVISION NELLE 2017	TAUX 2016	TAUX PROPOSE 2017	PRODUIT RECU EN 2016	PRODUIT ATTENDU 2017
TH	1 255 000	1 191 300	<b>1 201 000</b>	6.02 %	6.02 %	71 716	<b>72 300</b>
TFB	994 400	997 147	<b>1 008 000</b>	13.08 %	13.08 %	130 427	<b>131 846</b>
TFNB	70 000	70 158	<b>70 200</b>	79.11 %	79.11 %	55 502	<b>55 535</b>
<b>TOTAL</b>						257 645	<b>259 681</b>

Au titre des allocations compensatrices (TH – TFB et TFNB) la commune de CASSAGNES-BEGONHES va percevoir 25 232 € contre 24 356 € en 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour dont une procuration, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

- Taxe d'habitation = 6.02 %
- Foncier bâti = 13.08 %
- Foncier non bâti = 79.11 %

## **OBJET : ECOLE : SUBVENTION DE LA CLASSE DECOUVERTE DES MATERNELLES ET DES CP DE L ECOLE PUBLIQUE**

Vu la délibération du Conseil Municipal de CASSAGNES-BEGONHES en date du 15/02/2017, Les élèves de la classe maternelle et CP de l'école publique de Cassagnes-Bégonhès partiront en classe découverte à la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) à Pont de Salars du lundi 29 mai au mardi 30 mai 2017 soit deux jours et une nuitée. Le thème de ce séjour est : "la découverte des poissons présents dans un milieu naturel".

L'effectif prévisionnel était de 23 enfants. Le Conseil municipal a approuvé le versement d'une participation à la classe découverte de 2 x 8 € par enfant. L'effectif a été revu à la hausse. 27 élèves participeront à la classe découverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour dont une procuration porte la participation communale à 432 €.

## **OBJET : DELIVRANCE D'UN LEGS SUITE AUX DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES D UN PARTICULIER**

Suite aux délibérations prises par le Conseil Municipal de CASSAGNES-BEGONHES en date du 17.10.2011 et en date du 30.01.2012 relatives aux dispositions testamentaires d'un particulier, la Commune vient de percevoir un legs de 10 000 €. Afin de préserver la mémoire de Jean-Jacques BLOCH, écrivain, il convient de mettre en valeur ses ouvrages au sein d'un espace dans la bibliothèque.

Dans un premier temps pour l'année 2017, il convient de prévoir une enveloppe de 1 000 € pour la bibliothèque pour l'acquisition de nouveaux ouvrages en lien avec l'oeuvre de Monsieur BLOCH.

Pour l'aménagement de l'espace dans la bibliothèque, il convient de prévoir un budget d'investissement de 2000 €.

Le Conseil Municipal s'engage à réserver et à mettre à profit ce legs à l'action culturelle de la bibliothèque .

## OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

<u>Dépenses Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	220 880.00
012 - CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES	241 808.00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 000.00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	124 599.86
66 - CHARGES FINANCIERES	13 721.15
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	650.00
022 Dépenses imprévues	32 648.00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>644 307.01</b>
023 Virement à la section d'investissement	502377.05
042 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	12 528.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 159 212.06</b>

<u>Recettes Fonctionnement</u>	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	400.00
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	15 711.00
73 - IMPOTS ET TAXES	322 346.00
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	221 699.00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	67 100.00
76 - PRODUITS FINANCIERS	0.00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 288.14
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>691 544.14</b>
042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
R 002 Résultat reporté	467 667.92
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 159 212.06</b>

<u>Dépenses Investissement</u>	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 749.51
116 – RENOUVELLEMENT LUMINAIRE	150.00
117- VOIRIE 2017	27 500.00
217 – TRAVAUX STADE DE FOOTBALL	13 000.00
317- EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES	15 000.00
408 - AMENAGT SECURISATION PLACE BOURNHO	862 208.00
413 –RD EN TRAVERSE	558 000.00
417 – EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE	2 650.00
515 – ACCESSIBILITE BATIMENT	1 000.00
612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	234 057.00
<b>TOTAL OPERATIONS EN COURS</b>	<b>1 733 314.51</b>
020 Dépenses imprévues	17 099.00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 716.06
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>1 794 129.57</b>
040 TOTAL OPERATIONS ENTRE SECTIONS	0.00
041 - TOTAL OPERATIONS PATRIMONIALES	7 810.00
Restes à réaliser	162 847.40
D 001 Solde négatif reporté	3 703.40
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 968 490.37</b>

<u>Recettes Investissement</u>	
413 –RD EN TRAVERSE	259 960.00
612- OPERATION CŒUR DE VILLAGE	94 517.00
<b>13 total SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT</b>	<b>354 477.00</b>
16 Emprunts	65 227.43
10 - FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT	21 229.00
024 Produits des cessions d'immobilisations	76 007.30
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>516 940.73</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	502 377.05
040 OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS	12 528.00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	7 810.00
Restes à réaliser	928 834.59
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 968 490.37</b>

Un état spécial de la section de Bouzinas est pris en compte dans le BP 2017 du budget principal.

**ETAT SPECIAL DE LA SECTION DE BOUZINAS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

<b>O11</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>13 790</b>	<b>77</b>	<b>produits exceptionnels</b>	<b>20000</b>
<b>O12</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>6210</b>			
<b>total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>20000</b>	<b>total des recettes de fonctionnement</b>		<b>20000</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

<b>total des dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>total des recettes d'investissement</b>	<b>0</b>
--	----------	--	----------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour dont 1 procuration.

APPROUVE le budget primitif 2017 du budget principal arrêté comme ci-dessus ainsi que l'état spécial de la section de Bouzinas :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHENES II**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1450.00</b>	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>10.00</b>
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>6277.46</b>	<b>R 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>7717.46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7727.46</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7727.46</b>

<u>Dépenses Investissement</u>		<u>Recettes Investissement</u>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour dont une procuration, approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Chênes II arrêté comme ci-dessus.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHENES III**

<u>Dépenses Fonctionnement</u>		<u>Recettes Fonctionnement</u>	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	47 024.32	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	57 670.80
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 635.14	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10.00
042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	101 417.40	042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	57 657.44
		R 002 Résultat reporté	34 738.62
<b>TOTAL</b>	<b>150 076.86</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 076.86</b>

Dépenses Investissement

16 Emprunts et dettes assimilées 140 848.00

040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks)	57 657.44
<b>TOTAL</b>	<b>198 505.44</b>

Recettes Investissement

040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	101 417.40
R 001 Solde d'exécution positif	97088.04

<b>TOTAL</b>	<b>198 505.44</b>
--------------	-------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Chênes III arrêté comme ci-dessus.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS**Dépenses Fonctionnement

011 CHARGES A CARACTERE GENERAL 578 900.05

65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 27 737.03

66 CHARGES FINANCIERES 800.00

042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION 606 720.05

<b>TOTAL</b>	<b>1 214 157.13</b>
--------------	---------------------

Recettes Fonctionnement

70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET 621 337.08

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 10.00

042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 592 810.05

<b>TOTAL</b>	<b>1 214 157.13</b>
--------------	---------------------

Dépenses Investissement

16 Emprunts et dettes assimilées 460 000.00

040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (stocks) 592 810.05

<b>TOTAL</b>	<b>1 052 810.05</b>
--------------	---------------------

Recettes Investissement

16 Emprunts et dettes 400 000.00

040 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 606 720.05

R 001 Solde d'exécution positif 46090.00

<b>TOTAL</b>	<b>1 052 810.05</b>
--------------	---------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe lotissement les Châtaigniers arrêté comme ci-dessus.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**Dépenses Fonctionnement

011 CHARGES A CARACTERE GENERAL 8 660.00

012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES 3 800.00

014 ATTENUATIONS DE PRODUITS 8 000.00

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 1 932.00

66 - CHARGES FINANCIERES 15 785.22

67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES 19 195.55

022 Dépenses imprévues 3 900.00

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>61 272.77</b>
-----------------------------------	------------------

042 operation ordre transfert entre sections 46 200.00

<b>TOTAL</b>	<b>107 472.77</b>
--------------	-------------------

Recettes Fonctionnement70 - VENTES 39 290.00  
PROD.FABR.,PREST.SERV.74 - SUBVENTIONS 7 000.00  
D'EXPLOITATION

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 10.00

76 - PRODUITS FINANCIERS 0.00

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>46 300.00</b>
-----------------------------------	------------------

042 OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 29 100.00

R 002 Résultat reporté 32 072.77

<b>TOTAL</b>	<b>107 472.77</b>
--------------	-------------------

Dépenses Investissement

16 - EMPRUNTS ET DETTES  
ASSIMILEES 15 454.00

040 OPERATION ORDRE  
TRANSFERT ENTRE SECTIONS 29 100.00

**TOTAL 44 554.00**

Recettes Investissement

040 -OPERATION ORDRE 46 200.00  
TRANSFERT ENTRE  
SECTIONS

R 001 SOLDE D  
EXECUTION POSITIF  
REPORTE 20 067.30

**TOTAL 66 267.30**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe assainissement arrêté comme ci-dessus.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS FUNERAIRES**

Dépenses Fonctionnement

011 CHARGES A CARACTERE GENERAL 17.27

012 -CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS  
ASSIMILES 250.00

**TOTAL DEPENSES 267.27**

Recettes Fonctionnement

70 - VENTES 250.00

PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH

R 002 Résultat reporté 17.27

**TOTAL RECETTES 267.27**

Dépenses Investissement

**TOTAL 0.00**

Recettes Investissement

**TOTAL 0.00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le budget primitif 2017 du budget annexe opérations funéraires arrêté comme ci-dessus.

**OBJET : LOTISSEMENT : MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA VIABILISATION DU LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS**

Le permis d'aménager a été accordé pour le projet du lotissement Les Châtaigniers avec la viabilisation de 24 lots soit une superficie vendable estimée à 18 564 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de la viabilisation du lotissement communal, il convient à présent de lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, passé en application du décret n°2016-360.

L'avis d'appel public à la concurrence sera publié dans un journal d'annonce légale habilité à savoir Centre-Presse Aveyron, sur le profil acheteur du SMICA et sera téléchargeable sur cette plateforme <http://www.e-aveyron.fr/>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour dont une procuration approuve le dossier de consultation des entreprises, autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres en procédure adaptée pour ce marché et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour les démarches et signatures nécessaires à la signature de ce marché.

## **OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC : MODIFICATION DES CONDITIONS D ECLAIRAGE PUBLIC SECTEUR CEOR ET LE COUDERC**

Considérant qu'une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies non négligeables sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse.

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera interrompu aux lieux, dates et heures suivantes : de 0h à 6h sur les secteurs de Céor et du Couderc (Cité Bel Air, Avenue de l'Aérodrome ...) à compter du 20 avril 2017.

Monsieur le Maire prendra un arrêté municipal. Une information sera adressée aux habitants.

## **OBJET : VOIRIE : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SEGALI ET LES COMMUNES DE CASSAGNES-BEGONHES, CALMONT ET SAINTE JULIETTE-SUR-VIAUR**

Pour la réalisation des travaux de la voirie communale pour l'année 2017, il convient de s'engager dans un groupement de commande constitué de la Communauté de Communes Pays Ségali et des communes de Cassagnes-Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-sur-Viaur pour un marché à bons de commande. Ce marché à bon de commande pourra être utilisé par la commune de CASSAGNES-BEGONHES en fonction de ses propres besoins.

Le Conseil Municipal approuve le marché à bons de commande Voirie 2017 passé selon la procédure adaptée, désigne Monsieur Julien FRAYSSE comme représentant de la commune au sein de la commission chargée de l'examen des offres, autorise Monsieur le Maire pour les signatures et les démarches nécessaire à ce marché.

## **COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE**

DM\_2017\_001 : assurance responsabilité civile aérodrome

DM\_2017\_002 : avenant n°3 au contrat d'assurances dommages aux biens et responsabilité générale pour l'ajout du local de 207 m<sup>2</sup> place du Bournhou

DM\_2017\_003 : encaissement indemnité d'assurance relative au sinistre dommages parquet

## **QUESTIONS DIVERSES**

A venir :

Elections présidentielles les 23 avril 2017 et 7 mai 2017

Commission animation, association : le 15/05/2017

A prévoir :

Commission affaires scolaires

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès

Les jour, mois et an susdits

Le Maire – Mr COSTES Michel

